

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10 108

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NAÏMI SOUNA

Date de naissance :

28/06/76

Adresse : 390, AV de Aïn Gouraud, 1000

Tél. : 06 61 20 71 63 Total des frais engagés : 1000, 000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. NAZIHA NAZIH
Pneumo Allergologue
Bnfants - Adultes
R. Rd Khouribga, N° 7 Derb Omar

Date de consultation :

31 OCT. 2023

Nom et prénom du malade :

NAÏMI SOUNA

Age :

Lien de parenté :

Qui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ASTHME

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

NAÏMI SOUNA

31 OCT. 2023

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/07/2023	C 3	350		<i>DR. N. A. NAZI Praticien Allopathique Enfants - Adultes Bd. Moulay Hassan N° 7 Derb Omar Casablanca - Tel: 05 22 44 05 16</i>

INPE: 091115485

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'AVENUE Mme DAOUDI 100, Bd Med El Meknassi Bourguiba Casablanca - Tel: 05 22 27 22 34	31/07/23	13.12,00

INPE 092012434

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

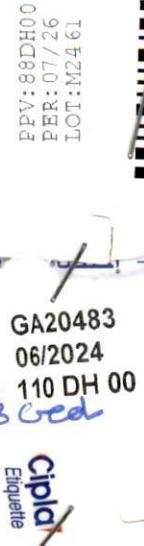
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	G	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	G	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	G	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SYNTHEMEDIC
22 rue soufiar bous al aouan roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
Prix unitaire
2004 mg
Flacon de 120 doses
10414 DMP 21 INRD P.P.V: 297,00 DH
B 118001 020706



PPV: 88DH00
PER: 07/26
LOT: M24 61



- Spécialiste de l'handicap respiratoire.
- Spécialiste des techniques en pneumologie :
 - Exploration fonctionnelle respiratoire.
 - Endoscopie Bronchique.
 - Thoracoscopie.
- Spécialiste en sevrage tabagique

Casablanca, le : الدار البيضاء في :

31/01/2023

Baghali Boushra

PHARMACIE DE L'AVENIR
Mme DAoudi
100, Bd Med El Meknassi Bourgogne
Casablanca - Tél. 05 22 27 22 31

297,00 + 3.
Agnelli oral 200 mg SV BN

MBT 29/11 x 21 jours
éba la demande.

11.00 x 3
Métemaz - BN
Ipratropium 200 µg 11 x 1000
autres 10.
1/24 3f/1000 x 1000 BN BN BN

05 22 44 05 16 - الطابق الثاني رقم 7 - درب عمر - الدار البيضاء - الهاتف : 16
Place de la victoire, 8 Bd. khouribga - 2ème étage n° 7 - Derb Omar - Casablanca
Bnifda 0527 24 05 16
Khouribga 0527 24 05 16
Tél: 05 22 44 05 16